



## **XIIIème Législature**

### **Question écrite n°38711 de Monsieur Michel Ménard (Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Divers Gauche – Loire-Atlantique)**

**Ministère interrogé** : Budget, comptes publics et fonction publique

**Rubrique** : Retraite

**Analyse** : Montant des pensions, revalorisation

**Texte de la Question (Publication au Journal Officiel du 23 décembre 2008) :**

M. Michel Ménard attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur la question de la revalorisation des pensions des retraités de la fonction publique. La perte du pouvoir d'achat de ces retraités s'amplifie au fil des mois en raison du différentiel entre l'inflation sur les produits de consommation courante et les revalorisations de pensions intervenues les 1er janvier et 1er septembre 2008. Ils sont ainsi très loin de la garantie du pouvoir d'achat des retraites promise lors du « rendez-vous 2008 ». Les associations de retraités de la fonction publique revendiquent à juste titre une revalorisation de leur pension dès le 1er janvier 2009 (et non au 1er avril comme prévu à l'article 54 du PLFSS 2009). Dans ce contexte, il lui demande si le Gouvernement a entendu leurs revendications et envisage un geste significatif à leur intention.